

31 483 habitants
Département du Val de Marne
Chef lieu d'arrondissement
Membre de la Métropole du Grand Paris
EPT Grand-Orly Seine Bièvre
503 agents communaux



LA VILLE DE L'HAY-LES-ROSES RECRUTE

UN TECHNICIEN DES TRAVAUX BATIMENTS – SUIVI DES ENTREPRISES EXTERNES (F/H) (Catégorie B – Filière Technique)

Reconnue pour sa qualité de vie, sa richesse associative, sa nouvelle vitalité économique et urbanistique, la Ville de l'Hay-les-Roses s'inscrit dans une dynamique forte portée par son exécutif. Partie prenante dans le développement du Grand Paris (arrivée de la Ligne 14 du métro), elle œuvre au renforcement de son attractivité, au renouvellement de ses politiques publiques et à la modernisation de son administration afin d'optimiser les services rendus à ses concitoyens.

Sous la responsabilité de la Directrice du Patrimoine bâti, le Technicien des travaux bâtiments (F/H) identifie les besoins, prépare les dossiers techniques, recense et supervise la bonne exécution des travaux confiés aux entreprises externes. Il appuie sa hiérarchie dans la gestion patrimoniale des bâtiments dont la ville a la responsabilité, et assure le lien avec les usagers ainsi que les utilisateurs sur le périmètre qui lui est confié. Il participe à la mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissement et à l'ambitieux projet de rénovation du patrimoine engagé depuis 2014.

A ce titre, le Technicien des travaux bâtiments - suivi des entreprises externes (F/H) assure les missions principales suivantes :

SUIVI DES TRAVAUX REALISES PAR LES ENTREPRISES

- Assurer et suivre l'ensemble du processus de commande auprès des entreprises (identification des travaux, établissement des devis, rédaction des ordres de service, établissement des PV de réception, validation des factures)
- Etablir, gérer et suivre les plannings d'interventions
- Superviser la coordination des interventions auprès des entreprises
- Veiller au respect des délais d'exécution et de la réglementation
- Contrôler et suivre la conformité des travaux
- Garantir la bonne exécution des travaux
- Effectuer un reporting régulier des interventions réalisées par l'ensemble des entreprises et alerter si besoin
- Participer à l'élaboration du budget de la Direction et veiller au respect du budget alloué

CONTROLE DE L'ENTRETIEN DES BATIMENTS (GESTION PATRIMONIALE)

- Participer aux missions de recensement et d'inspection du patrimoine bâti, en collaboration avec le contrôleur travaux de la régie technique
- Participer à la programmation des opérations d'investissement et de fonctionnement
- Participer aux missions de contrôle des travaux réalisées
- Programmer et suivre les vérifications réglementaires et proposer les travaux nécessaires aux levées d'observations.



SUIVI DES DEMANDES DE TRAVAUX EFFECTUES PAR LES SERVICES MUNICIPAUX

- Suivre les demandes des services au travers du logiciel de gestion des interventions, en collaboration avec le contrôleur travaux bâtiment de la régie technique
- Assurer un lien entre les services municipaux utilisateurs

PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE POLYVALENCE DES SERVICES TECHNIQUES

- Participer aux missions d'astreintes
- Participer à la supervision des installations pour certaines manifestations événementielles

Doté de bonnes capacités d'organisation et de planification, le Technicien des travaux bâtiments (F/H) dispose également de solides connaissances dans la maintenance des bâtiments, des installations techniques, des règles de sécurité liées aux bâtiments et des marchés publics. Il démontre de réelles qualités d'écoute et d'un bon sens du relationnel.

Titulaire du permis B, le Technicien des travaux bâtiments (F/H) est amené à se déplacer sur les sites. Des déplacements ponctuels les week-end et soirées suite à des incidences dans les bâtiments municipaux sont à prévoir.

Recrutement par voie statutaire en catégorie B (Filière Technique), ou à défaut, par voie contractuelle.

Poste à pourvoir : Dès que possible et selon les conditions statutaires.

Vous bénéficierez au sein de notre collectivité d'une rémunération statutaire, d'un régime indemnitaire, d'une prime de fin d'année, du CNAS, de titres restaurants (option facultative), d'une participation à une mutuelle labellisée.

Ce poste étant à temps complet (37h30), vous bénéficierez de 25 jours de congés annuels et de 15 jours de RTT (journée de la solidarité fixée le lundi de Pentecôte). Mobilisations certains weekends dans l'année.

Si vous souhaitez postuler, adresser votre candidature de préférence par mail, à l'attention de Monsieur le Maire : recrutement@ville-lhay94.fr